

INFORMATION REGLEMENTEE



Mise en œuvre du programme de rachat d'actions

Rachat d'un bloc de 47 821 actions

Montpellier, le 20 mars 2025

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, mis en œuvre par la société GROLLEAU (FR0014005ZM5 – ALGRO), conformément à la délégation de compétence adoptée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 18 juin 2024 dans sa 5^{ème} résolution, la société GROLLEAU a acquis, hors marché, le 19 mars 2025, un bloc de 47 821 actions GROLLEAU au cours de 3,69 € (cours de clôture de la veille).

Cette transaction a été entièrement financée sur la trésorerie disponible de la société sans affecter ses équilibres financiers et sa capacité d'investissement.

À PROPOS DE GROLLEAU

Créé en 1950, Grolleau est un acteur industriel français spécialisé dans la fourniture d'équipements d'infrastructures pour accompagner le développement des villes et des territoires intelligents (*Smart Territory*) en plein essor avec le déploiement de la 5G et des objets connectés.

Grolleau est le spécialiste reconnu des équipements extérieurs pour la protection et la sécurisation des technologies critiques qui assurent le bon fonctionnement des territoires (gestion de l'énergie et de l'eau, connectivité et télécommunications, mobilité verte, smart grid). Grolleau est le numéro 1 français des armoires urbaines (télécoms / énergie) sur tout le territoire et le 1^{er} fabricant français de bornes de recharge électrique sur voirie.

Concepteur, fabricant et intégrateur français de ses équipements, Grolleau contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à la livraison. Le Groupe est présent en France (Montpellier) et au travers d'OMP Mechtron en Italie, en Chine et au Mexique.

Retrouvez toutes les informations relatives à Grolleau sur : www.grolleau-bourse.com

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Anne-Pauline PETUREAUX
grolleau@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 72

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Amaury DUGAST
adugast@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 74

